L' EMPLOI DU TEMPS

Juillet 2011

Programme Conciliation études-travail Sherbrooke >>>>>>>>>>>

Bonjour! Pour cette édition des vacances, j'ai pensé partager avec vous l'intégral de l'article paru dans la revue ***Développement Social*** du mois de juin 2011. Anglophone partners need not worry, a bilingual edition will be back next month! Bonnes vacances à tous et comme toujours, n'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus sur le Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke, contact me to learn more about the Sherbrooke School/Work Balance Program.

Marie-hélène Boucher, coordonnatrice, coordinator 819 563-1600, poste 103
conciliationet@csrs.qc.ca www.jechoisismonemployeur.com www.facebook.com/cetSherbrooke

Un geste concret vers la réussite éducative

par Bibiane Roy et Marie-hélène Boucher, Programme Conciliation études-travail

Les Grecs avaient deux mots pour parler du temps : le Chronos et le Kaïros[1]. Le Chronos, c'est en quelque sorte le temps programmé, celui que l'on prévoit et qui permet d'organiser notre agenda, de répartir les plages horaires en temps d'études, de travail, de loisirs, avec les amis, la famille, etc. Bref, c'est celui auquel on réfère lorsqu'on parle de gestion du temps. Le Kaïros, c'est l'évènement qui vient déprogrammer le Chronos…

Saine gestion du temps s'accorde bien avec persévérance et réussite scolaire

Plusieurs recherches démontrent que les étudiants québécois travaillent de plus en plus. En 1977, 17 % des étudiants de niveau collégial occupaient un travail à temps partiel. En 2008, ce pourcentage était de 72 %[2]. Jusque-là, pas de problème, car le travail rémunéré peut être un atout à la persévérance scolaire. En effet, les étudiants qui occupent un emploi pendant leurs études rapportent une meilleure valorisation personnelle, une augmentation de leur autonomie, ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances pouvant mener à une employabilité accrue.

Pourtant, une étude effectuée en Estrie indique que 75 % des décrocheurs garçons et 44 % des décrocheurs filles identifient le travail comme étant une raison motivant leur choix de décrocher[3]. C'est que les difficultés surviennent lorsqu'il y a mauvaise conciliation entre les études et le travail. Pour un étudiant à temps plein, seulement 10 % de son temps devrait, en moyenne, être consacré à un emploi. Car au-delà de 16 heures de travail rémunéré par semaine, un étudiant devra forcément faire des choix, en accordant moins de temps à ses études, à ses loisirs ou à son sommeil.

1.Voir Moutsopoulus (1988) et Trédé (1990).
2.Jacques Roy, Josée Bouchard et Marie-Anne Turcotte (2009). Les collégiens et le travail rémunéré pendant les études : portrait d'un phénomène social en expansion, *Revue Pédagogie collégiale*, vol. 22, no. 2, hiver
3. L. Fortin et A. Lessard (2007). Recherche longitudinale (1996-2006) auprès des écoles secondaires de l'Estrie.

Une piste de solution : une responsabilité partagée entre étudiants et employeurs

À l'instar de plusieurs régions du Québec, l'Estrie s'est dotée d'un Programme Conciliation études-travail afin de créer un mouvement de solidarité sociale autour de la réussite éducative de nos jeunes par l'engagement des employeurs, des établissements d'enseignement et de la population estrienne.

Le personnel du Programme Conciliation études-travail contacte les entreprises qui embauchent des étudiants. Pour devenir un milieu de travail certifié, l'employeur doit répondre à deux critères de base : allouer aux étudiants un horaire de travail favorisant leur réussite éducative, idéalement entre 10 et 15 heures de travail rémunéré par semaine (maximum 20 heures). De plus, les employeurs doivent prévoir un horaire de travail adapté lors de périodes de travaux ou d'examens. L'embauche d'un nombre suffisant d'employés est un exemple de pratique efficace qui permet de ne pas surcharger les semaines de travail. Le Programme CÉ-T est aussi soutenu par divers intervenants dans les milieux scolaires afin de bien informer les étudiants sur les avantages d'un bon équilibre entre les études et le travail.

Le Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke, instigateur du Programme en Estrie, compte aujourd'hui plus de 220 milieux de travail certifiés. Travailler dans un milieu conciliant permet aux étudiants de ne pas être en déséquilibre si le Kaïros vient déprogrammer le Chronos. De plus, une bonne communication dans la planification des horaires peut donner l'occasion à l'étudiant de travailler au sein d'une même entreprise tout au long de son parcours scolaire, une stabilité qui est aussi bénéfique pour l'employeur.
Une responsabilité partagée, donc aux retombées tout aussi partagées!

Qu'est ce que Sercovie? C'est un organisme qui joue un rôle important dans la communauté sherbrookoise, principalement auprès des personnes âgées. On parle de :

► 3 100 citoyens et citoyennes qui fréquentent ou reçoivent des services de cet organisme.
► 94 000 repas, préparés et livrés à domicile chaque année, par la plus importante popote roulante au Québec.
► 1 600 membres qui organisent et participent à plus d'une cinquantaine d'activités à caractère physique, socioculturel, éducatif et de plein air à travers le centre d'activité des 50 ans et plus.
► 38 000 heures de dévouement par année par les bénévoles attentionnés.

De plus, Sercovie administre la cantine du centre Julien Ducharme, situé dans l'arrondissement Fleurimont et à ce titre, est un employeur certifié avec le Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke depuis juillet 2011.

Visitez le www.sercovie.org pour en savoir plus sur les activités et services offerts à la communauté.